



1 JUILLET 2020

FAITS SAILLANTS

- Crise politique et sécuritaire : « Et si Soumaïla était à Bamako ? »
([Mali Horizon/Malijet](#) du 1 juillet 2020)
- Libération de Soumaïla Cissé : L'URD dément les rumeurs et promet des actes...
([Mali Tribune/Malijet](#) du 1 juillet 2020)



POLITIQUE

NOTRE PARTI / L'OPPOSITION

Mali Horizon/Malijet du 1 juillet 2020 - Bruno D SEGBEDJI

CRISE POLITIQUE ET SÉCURITAIRE : « ET SI SOUMAÏLA ÉTAIT À BAMAKO ? »

EXTRAIT : « L'enlèvement du chef de file de l'opposition malienne, l'honorable Soumaïla Cissé, ne cesse de susciter des interrogations, des suspicions et d'épaisses zones d'ombre. Et les rumeurs sont quelquefois alourdies par cette récente confidence d'un cadre proche des chancelleries occidentales à Bamako : « Et si Soumaïla était à Bamako » ? Lors d'échanges récents entre un haut cadre d'une chancellerie occidentale à Bamako et un homme politique proche du chef de file de l'opposition, le sécurocrate européen a laissé entendre cette curieuse interrogation : « Et si Soumaïla Cissé était à Bamako ? ». Une question qui avait fait bondir de surprise et suspicions le cadre politique en question. Celui-ci avait, rappelle-t-il, perdu quelques minutes, son français, avant de se ressaisir pour balbutier que tout est possible dans un pays en crise sécuritaire comme le Mali. Mais alors convaincu que son interlocuteur était en train de lui gratter la langue pour voir sa réaction, il s'est contenté de demander des détails par rapport à cette question ou supposition. Et le sécurocrate européen de prendre congé de lui.... Cet épisode, ajouté aux récentes assurances du chef de l'État selon lesquelles « Soumaïla Cissé va bien et sera libéré bientôt » attise les supputations. En outre, lors d'échanges récents entre des responsables politiques et le chef de l'État, celui-ci aurait confié que l'application de l'article 36 du statut des enseignants et les démarches pour libérer Soumaïla Cissé mettent les caisses de l'État à rude épreuve. Quelle charge financière les tractations pour libérer Soumaïla peuvent-elles engendrer ? Qui sont les ravisseurs ? Serait-ce alors question du paiement d'une rançon ? A qui ? D'autant plus que ce rapt n'a jamais été revendiqué. A ces questions s'ajoutent les rumeurs folles distillées dans les milieux sécuritaires sur la libération du député de Niafunké le vendredi dernier. Mais, au final, cela n'a pas été le cas. Rappelons que selon le correspondant de l'AMAP à Niafunké, la cellule du Collectif pour la libération de Soumaïla Cissé cellule, en collaboration avec la société civile et le club des amis de Soumaïla Cissé, a organisé, le jeudi dernier à Niafunké, une marche pacifique pour soutenir toutes actions allant vers la libération du député de la ville, chef de file de l'opposition. Le président de la Société civile de Niafunké, Hamadoun B. Touré, a rappelé à cette occasion que le président IBK a indiqué il y a deux semaines que Soumaïla Cissé se porte bien et qu'il sera bientôt libéré. Cette libération imminente semble se faire désirer. Lors de la marche, les slogans « Libérer Soumaïla. IBK, notre attente est longue... » raisonnaient dans la foule. Il faut signaler que partout au Mali et à l'international, des voix s'élèvent pour plaider en faveur de la libération sans délai du chef de file de l'opposition malienne. Sans compter que les responsables du parti, l'URD menacent d'organiser dans les prochains jours, des manifestations de rue en vue de la libération de leur président. »



Mali Tribune/Malijet du 1 juillet 2020 - Koureichy Cissé

LIBÉRATION DE SOUMAÏLA CISSÉ : L'URD DÉMENT LES RUMEURS ET PROMET DES ACTES...

EXTRAIT : « Depuis 5 jours sur les réseaux sociaux, des rumeurs portent sur une probable libération de l'honorable Soumaïla Cissé, enlevé le 25 mars passé à Niafunké. Le parti de l'URD, le collectif des jeunes pour la libération de Soumaïla Cissé et autres étaient en face de la presse hier pour démentir lesdites rumeurs et annoncer des actions envisagées pour diligenter la libération du chef de file de l'opposition. "Soumaïla Cissé a été libéré depuis hier. Il a été remis à la Minusma grâce à l'intervention de Blaise Compaoré", telle est la rumeur qui a occupé la une des pages Facebook. Le président de la jeunesse de l'URD, Abdrahamane Diarra a animé un point de presse où il a formellement démenti ces rumeurs. A l'heure où il parlait, dit-il cela fait 97 longs jours que Soumaïla est détenu par ses ravisseurs. Ces rumeurs font suite à une promesse du président de la République d'une libération bientôt du chef de file de l'opposition. Dans ses assertions, le président a confié être en contact avec les ravisseurs de l'honorable et que des négociations sont en cours. La jeunesse de l'URD, à travers le président Diarra, se questionne sur le quand de ce bientôt promis par le président. Après ce démenti et des remerciements à l'endroit des partis politiques de l'opposition et de la majorité et des associations qui n'ont ménagé aucun effort pour la libération de Soumaïla Cissé, le président Diarra a promis des actions pour diligenter sa libération. Parmi lesquelles, dit-il, des sit-in à 14 points stratégiques de Bamako et de Kati entre le 2 et le 3 tôt le matin. Et le jeudi, le 3 juillet, le président Diarra appelle à un grand rassemblement de l'ensemble de ceux qui souhaitent la libération de Soumaïla Cissé à la Bourse du travail à partir de 14h. »